

## Des lycéens plongeurs grâce à Occit'Avenir

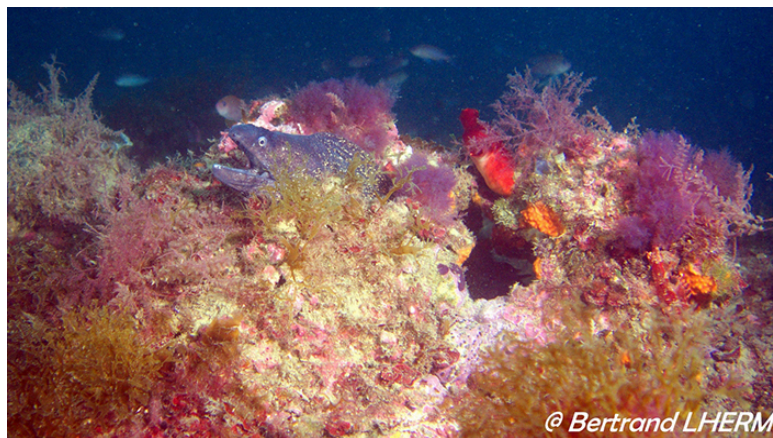
Construire son avenir en immersion



Des lycéens plongeurs grâce à Occit'Avenir

Comme chaque année depuis maintenant sept ans, les élèves de l'atelier scientifique et technique (AST) «Initiation à la biologie marine grâce à la plongée sous-marine» du lycée Alain-Fournier de Mirande ont validé en mer leur niveau 1 de plongée. Ils peuvent maintenant évoluer en mer avec un moniteur jusqu'à une profondeur de 20 mètres.

Pour arriver à cela, ils ont été formés en piscine à Auch, ainsi qu'en fosse de plongée à Golfech avec le Club Subaquatique Auscitain (CSA). Lors d'entraînements hebdomadaires, ils ont appris à palmer, à utiliser une bouteille de plongée (qui contient de l'air comprimé et non de l'oxygène ...) et à faire un peu d'apnée. Un petit examen théorique a permis de vérifier que chacun avait bien compris les quelques règles à respecter en plongée. Ainsi le week-end du 11 et 12 mai 2019, les lycéens ont pu découvrir les fonds sous-marins de la réserve des îles Medes, à Estartit, en Espagne, accompagnés par les moniteurs bénévoles du CSA. Malgré une eau encore fraîche (15 °C), les mérus, murènes, sars et chapons étaient au rendez-vous.



@ Bertrand LHERM

### Un projet unique dans l'académie de Toulouse

Cette sortie a été possible grâce à de nombreux partenaires qui ont chacun contribué à ce projet unique dans l'académie de Toulouse : la région Occitanie (par le dispositif Occit'Avenir «Construire son avenir en immersion»), le comité de plongée du Gers (Codep), la Fédération française de plongée (FFESSM comité Pyrénées-Méditerranée), le rectorat de l'académie de Toulouse (Atelier Scientifique et Technique (AST) et le foyer socio-éducatif (FSE) du lycée. En plus de toutes ces activités pratiques, les lycéens ont également bénéficié de conférences et/ou de visio-conférences avec des professionnels dans le domaine de la biologie marine. Ces nombreuses interventions ont contribué à la constitution de leur projet professionnel et notamment au choix de leurs enseignements de spécialité de première dans le cadre de la réforme du lycée qui rentrera en vigueur en septembre prochain.